



Comment adapter la justice pour enfants à une opération de paix des Nations Unies

Activité d'apprentissage 4.3

Appliquer des pratiques policières adaptées aux enfants associés à des forces ou des groupes armés

Études de cas

Étude de cas n° 1 (Prévention, République centrafricaine)

Vous êtes récemment arrivé à Bangui en tant que membre du personnel de la police des Nations Unies déployé dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Votre hiérarchie vous demande de proposer un plan d'action visant à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants par des forces et des groupes armés.

Questions :

1. Quels sont les faits nouveaux survenus dans le domaine du recrutement et de l'utilisation d'enfants en République centrafricaine ? Citez quatre sources spécifiques que vous jugez assez récentes et crédibles pour évaluer correctement la situation.
2. Compte tenu de ces faits nouveaux, comment proposez-vous de recenser les éléments clés d'une stratégie de la police des Nations Unies visant à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants par des forces et des groupes armés en République centrafricaine ?

Étude de cas n° 2 (Appréhension, Mali)

Vous êtes récemment arrivés à Bamako en tant que membre du personnel de la police des Nations Unies déployé dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Votre hiérarchie vous demande de proposer un plan d'action visant à faire en sorte que la manière dont la police de l'État hôte procède à l'appréhension et à l'arrestation des enfants associés à un groupe armé soit conforme aux normes et règles internationales applicables.

Questions :

1. Quels sont les faits nouveaux concernant le recrutement et l'utilisation d'enfants au Mali ? Citez quatre sources spécifiques que vous estimez crédibles et récentes pour évaluer correctement la situation.
2. Compte tenu de ces faits nouveaux, comment proposez-vous de recenser les éléments clés d'une stratégie de la police des Nations Unies en matière d'appréhension et d'arrestation adaptées aux enfants associés à un groupe armé au Mali ?

Étude de cas n° 3 (Réintégration, Colombie)

Vous êtes récemment arrivé à Bogota en tant que membre du personnel de la police des Nations Unies déployé auprès de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Votre hiérarchie vous demande de proposer un plan d'action visant à faire en sorte que la manière dont la police de l'État hôte intervient dans la réintégration des enfants anciennement associés aux groupes armés en Colombie soit conforme aux normes et règles internationales applicables.

Questions :

1. Quels sont les faits nouveaux concernant le recrutement et l'utilisation d'enfants en Colombie ? Citez quatre sources spécifiques que vous jugez assez récentes et crédibles pour évaluer correctement la situation.
2. Compte tenu de ces faits nouveaux, comment proposez-vous de recenser les éléments clés d'une stratégie de la police des Nations Unies sur la réintégration des enfants anciennement associés aux groupes armés en Colombie ?

Étude de cas n° 4 (Entretien, Afghanistan)

Vous êtes récemment arrivé à Kaboul en tant que membre de la police des Nations Unies déployé dans le cadre de la Mission d'assistance des Nations Unies en

Afghanistan (MANUA). Votre hiérarchie vous demande de proposer un plan d'action visant à faire en sorte que la manière dont les services de la police de l'État hôte mettent en état de détention préventive des enfants soupçonnés d'activités criminelles en Afghanistan et mènent des entretiens avec ces derniers soit conforme aux normes et règles internationales applicables.

Questions :

1. Quels sont les faits nouveaux concernant le recrutement et l'utilisation d'enfants en Afghanistan ? Citez quatre sources spécifiques que vous jugez assez récentes et crédibles pour évaluer correctement la situation.
2. Compte tenu de ces faits nouveaux, comment proposez-vous de recenser les éléments clés d'une stratégie de la police des Nations Unies sur la manière de conseiller les services de la police de l'État hôte concernant la mise en état de détention préventive des enfants soupçonnés d'activités criminelles en Afghanistan et la conduite des entretiens avec ces derniers ?

Tableaux à remplir dans chaque groupe pendant l'exercice :

Question 1

#	Source	Faits nouveaux concernant le recrutement et l'utilisation d'enfants
1		
2		
3		
4		

Question 2

#	Aspect principal de votre stratégie	Mesures présentées sous chaque aspect	Qui fait quoi ?
1			
2			
3			
4			
5			
6			
Etc.			

Autres études de cas

Étude de cas n° 5 (Premier contact, Iraq)

Vous êtes récemment arrivé à Bagdad en tant que membre du personnel de la police des Nations Unies déployé dans le cadre de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Votre hiérarchie vous demande de proposer un plan d'action sur l'appréhension et l'entretien avec des enfants associés à des activités terroristes.

Question :

Recensez au moins cinq messages clés qui doivent être transmis à la police de l'État hôte en Iraq lorsque vous la conseillez sur la démarche à adopter avec des enfants soupçonnés d'activités terroristes.

Étude de cas n° 6 (Réintégration, Mali)

Vous êtes récemment arrivé à Bamako en tant que membre de la police des Nations Unies déployé dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Votre hiérarchie vous demande de proposer un plan d'action visant à faire en sorte que la manière dont la police de l'État hôte procède à la réintégration des enfants anciennement associés à des activités terroristes soit conforme aux normes et règles internationales applicables.

Question :

Recensez au moins cinq messages clés qui doivent être transmis à la police de l'État hôte au Mali lorsque vous la conseillez sur la démarche à adopter en vue de réintégrer des enfants anciennement associés à des activités terroristes.

#	Message clé	Activités associées	Qui fait quoi ?
1			
2			
3			
4			
5			

Activité d'apprentissage 4.4

Appliquer des pratiques policières adaptées aux enfants en conflit avec la loi

Études de cas

Étude de cas n° 1 (Soudan du Sud)

Dans le cadre de votre mandat en tant que membre de la police des Nations Unies déployé dans le cadre de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), vous aidez vos collègues de la police de l'État hôte à enquêter sur un groupe criminel qui se livrerait à la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Lors d'une descente dans les locaux d'un des groupes, la police de l'État hôte a trouvé 15 femmes et filles enfermées dans plusieurs pièces. Parmi ces 15 personnes sauvées, quatre sont des filles âgées de moins de 18 ans.

Dans leurs déclarations, deux des filles révèlent qu'elles ont rejoint le groupe volontairement parce qu'on leur avait dit qu'elles vendraient des marchandises et gagneraient de l'argent. Ensuite, elles ont été contraintes à se prostituer pendant plusieurs mois, et exploitées sexuellement le plus souvent par des hommes en uniforme, jusqu'à ce que la police vienne à leur secours.

Questions :

1. Traiterez-vous les filles différemment parce qu'elles ont adhéré volontairement au groupe ? Pourquoi ?
2. Énumérez cinq conseils clés (choses à faire et à ne pas faire) que vous donneriez à la police de l'État hôte pour la guider dans sa façon d'intervenir auprès des filles.

Étude de cas n° 2 (République démocratique du Congo)

La directrice d'un établissement de soins de santé situé dans votre zone de déploiement dans la ville de Beni (République démocratique du Congo) se rend à la police congolaise de l'État hôte pour signaler un incident. Comme vous vous trouvez au poste, vous assistez au témoignage de la directrice. C'est la troisième fois cette année que des médicaments et de l'argent sont volés dans le coffre-fort de son dispensaire. Quelques semaines avant l'incident, elle avait fait installer une petite

caméra dans la pièce où sont conservés les médicaments et l'argent liquide. À l'aide de son téléphone portable, la directrice montre l'enregistrement vidéo de l'incident. Le policier ou la policière de la police de l'État hôte dit que l'auteure présumée est très probablement la jeune fille de 17 ans qui vit dans la rue et qu'elle est une récidiviste qu'ils ont arrêtée à maintes reprises. Ses deux parents ont été tués dans une attaque il y a trois ans.

Questions :

1. Étant donné qu'il s'agit probablement d'un cas de récidive, la fille devrait-elle être encore considérée comme une enfant par la police et le système de justice ?
2. Énumérez cinq conseils clés (choses à faire et à ne pas faire) que vous donneriez à la police de l'État hôte pour la guider dans sa façon d'intervenir auprès de cette jeune fille.

Étude de cas n° 3 (République démocratique du Congo)

La police de l'État hôte en République démocratique du Congo vient d'arrêter une jeune fille de 16 ans. Un entretien musclé a permis à la police de recueillir des preuves selon lesquelles la jeune fille a diffusé en direct des contenus à caractère sexuel qui impliquaient son frère de 12 ans. Il semble qu'elle aurait reçu plusieurs versements en ligne, ainsi que des virements bancaires de la part de certains membres du personnel de l'ONU.

Questions :

1. L'affaire devrait-elle être rejetée au motif que la jeune fille est également une victime dans cette affaire ?
2. Énumérez cinq conseils clés (choses à faire et à ne pas faire) que vous donneriez à la police de l'État hôte pour la guider dans sa façon d'intervenir dans cette affaire.

Étude de cas n° 4 (Mali)

Une jeune fille de 13 ans a été arrêtée au motif d'association présumée avec un groupe armé dans un village du Mali. Un policier de la police de l'État hôte l'a emmenée au poste et l'a enfermée dans une cellule avec d'autres détenu(e)s. Le policier a dit qu'il la laisserait là pendant quelques heures pour lui donner une leçon et pour recueillir autant d'informations que possible sur le modus operandi du groupe

armé qui contrôlait la zone. La jeune fille déclare qu'elle n'a jamais été associée à un quelconque groupe armé et qu'elle ne faisait que vendre du pain dans la rue lorsque deux hommes en tenue se sont arrêtés à son stand et lui ont volé du pain. Peu après, vous entendez le policier de l'État hôte parler à la jeune fille et lui proposer de la libérer en échange de faveurs sexuelles.

Questions :

1. Puisqu'il s'agit d'une question de code de conduite concernant la police de l'État hôte, la police des Nations Unies devrait-elle rester à l'écart et ne pas intervenir ?
2. Énumérez cinq conseils clés (choses à faire et à ne pas faire) que vous donneriez à la police de l'État hôte pour la guider dans sa façon d'intervenir dans cette affaire.